

## Le Cnam s'engage durablement en Haïti

Le 12 janvier 2010, Haïti était frappé par un violent séisme. Grâce à la mobilisation de ses personnels, à Paris comme en région, et aux liens tissés entre le centre Cnam en Guyane et l'Université d'État d'Haïti (UEH), le Cnam a été le premier établissement d'enseignement supérieur français à intervenir sur place.

Dès le mois d'octobre 2010, le Cnam permet à **300 jeunes Haïtiens de suivre une formation professionnalisante** dans quatre domaines jugés prioritaires pour la reconstruction du pays :

**Informatique,  
Comptabilité et gestion,  
Bâtiment et travaux publics,  
Aménagement du territoire et  
environnement.**



Cette action a reçu le soutien du Cnam, de l'UEH, de la Préfecture et du Conseil régional de Guyane.

À l'occasion de la cérémonie qui s'est déroulée le 20 octobre, **128 certificats professionnels ont été remis par l'administrateur général, le Recteur Christian Forestier**, aux élèves de la première promotion du Cnam en Haïti, baptisée « **A b b é G r é g o i r e** » .

De nombreuses personnalités ont assisté à cette manifestation. Ainsi, le Pr. **Jean-Vernet Henry**, Recteur de l'UEH, M. **Charles Levelt Joseph**, directeur général du ministère de l'Éducation nationale et de la formation professionnelle, M. **Rémy-Louis Budoc**, président de l'association de gestion du Cnam en Guyane, M. **Bruno Asseray**, représentant de l'ambassadeur de France, et les chefs d'entreprises présents ont rappelé la nécessité de former des cadres intermédiaires utiles au développement de l'activité économique en Haïti.

À cette occasion, le Recteur Christian Forestier a remis quatre bourses au nom de la Fondation Abbé Grégoire aux élèves les mieux classés de la promotion.

Afin de poursuivre durablement ses actions de coopération en Haïti, le Cnam a signé deux conventions cadres avec le **ministère de l'Éducation nationale et de la formation professionnelle**, ainsi qu'avec l'**Université d'État d'Haïti**. Ces conventions ont notamment pour objectif de :

développer l'offre de formation tout au long de la vie,  
accompagner les autorités haïtiennes afin de mettre en place un cadre national de certification,  
introduire le dispositif de validation des acquis de l'expérience,  
favoriser le transfert d'ingénierie et de compétences auprès des cadres du ministère et des formateurs.

Enfin, les partenaires ont retenu comme axe prioritaire la création d'un Institut supérieur des métiers de l'entrepreneuriat de la Caraïbe, dont l'objectif sera de promouvoir l'esprit d'entreprendre. Une mission sera organisée en décembre prochain pour étudier les conditions de faisabilité de ce projet au service du développement économique et social d'Haïti.

Quatre axes de travail ont été retenus : **l'introduction de la VAE, l'entrepreneuriat, la diffusion de la culture scientifique et technique et l'appui aux universités publiques en région.**



**2 novembre 2012**

La coopération avec Haïti est l'une des priorités du plan d'action du Cnam en matière d'ouverture européenne et internationale.

✚ En savoir plus sur la [convention de partenariat signée en mars 2010.](#)